

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU COMITE DE DIRECTION COUTANCES TOURISME *Portes du Cotentin*

Séance du 7 mars 2025

Conformément aux statuts de Coutances Tourisme, à l'article R.133-8 du Code du Tourisme et l'article L. 2121-17 du CGCT, faute de quorum suffisant, le comité de direction n'a pu délibérer valablement le lundi 24 février 2025. La réunion a été reportée au 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 mars à 14h, le comité de direction de Coutances Tourisme Portes du Cotentin, dûment convoqué par Madame la présidente, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de Coutances, sous la présidence de **Madame Valérie LECONTE**.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation du compte-rendu du dernier comité de direction,
2. Bilan Qualité Tourisme du 4^{ème} trimestre 2024 et bilan annuel 2024,
3. Vote du Rapport d'activité 2024,
4. Vote du Compte de gestion 2024,
5. Vote du Compte administratif 2024,
6. Affectation du résultat 2024,
7. Vote du budget 2025,
8. Actualisation et vote des tarifs de services et prestations 2025,
9. Questions - informations diverses.

Présents :

Mesdames Sylvaine BOURY, Catherine DE LA HOUGUE, Dominique IMBERT, Valérie LECONTE, Martine LEMEURE-TIPHAIGNE.

Messieurs Jacky BRIONNE, Philippe D'ANTERROCHES, Frédéric DHOMBRES, Jacky GAILLET, Martiel SALVI.

Absent(e)s excusé(e)s :

Mesdames Aurélie GIGAN, Béatrice GOSSELIN, Anne HAREL, Pauline LAINE, Sophie LENOTRE, TARDY-ZLASSI.

Messieurs Jean-Louis SION,

Absent(e)s :

Messieurs Jean-Luc BONNIER, Philippe HARDY, Emmanuel HEUSSER (*démissionnaire*), Yves STURBEAUX,

Mesdames Rose-Marie DUVAL, Françoise GUILLON, Valérie MERLEN, Anne VILLAIN.

Invité(e)s :

Madame Audrey ALBERTOS, agent comptable de l'EPIC,
Monsieur Jacky BIDOT, président de Coutances mer et bocage (*excusé*),
Monsieur Vincent HARDEL, DGA Coutances mer et bocage (*excusé*),
Monsieur Jérôme MARIE, DGS de Coutances mer et bocage (*excusé*),
Monsieur Laurent MAZURIE, DGSA de Coutances mer et bocage (*excusé*),
Madame Adeline HELAINE, directrice-adjointe,

Madame Laurence RACINE, directrice

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Laurence RACINE.

Madame LECONTE remercie les présents, excuse les absents, rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance à 14h.

N° 1 - Validation du compte-rendu du dernier comité de direction

Après l'exposé de Madame LECONTE, présidente, le comité de direction **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la dernière réunion du comité de direction du 16 décembre 2024 qui a été préalablement adressé à l'ensemble des membres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction **VALIDENT** le compte-rendu du dernier comité de direction de l'EPIC Coutances Tourisme, Portes du Cotentin, du 16 décembre 2024.
Ainsi fait et délibéré.

N° 2 - Bilan Qualité Tourisme du 4^{ème} trimestre 2024 et Bilan Qualité 2024

Dans le cadre de la marque Qualité Tourisme attribuée à l'EPIC, plusieurs indicateurs qualité ont été mis en place et adressés aux touristes et/ou prestataires touristiques du territoire : questionnaires de satisfaction, fiches de réclamations, fiches de suggestions et remarques diverses, état des dysfonctionnements constatés. Le but de la démarche étant de répondre aux attentes du touriste de la meilleure manière possible, mettre en avant les dysfonctionnements de la destination et apporter des actions correctives aux éventuels manquements.

Le bilan Qualité du 4^{ème} trimestre 2024 ainsi que la synthèse des éléments du bilan annuel 2024 sont présentés en détail aux membres du comité de direction.

Il en ressort les quelques éléments suivants :

Au cours du 4^{ème} trimestre 2024 :

- 33 questionnaires de satisfaction reçus dont 17 reçus après un échange au guichet et 16 à la suite d'un achat d'une prestation et/ou réservation. Le Net Promoteur Score de ce trimestre est proche de 100,
- Les retours des questionnaires complétés depuis les bornes tactiles sont satisfaisants ou très satisfaisants. Les statistiques extraits de la borne du bureau de Coutances n'ont pas été pris en compte du fait de la connaissance d'un dysfonctionnement.
- 38 remarques orales positives formulées. Ces dernières concernaient : le label « Toutourisme », l'amplitude des ouvertures des bureaux en hiver, les lieux de visites qualifiés de somptueux par les visiteurs, la qualité des visuels des magnets proposés

en boutique, l'exposition de Hauteville-sur-mer, la diversité et la qualité des brochures, l'existence de concerts et événements en hors-saison, les marchés du territoire.

- **23 remarques orales négatives formulées.** Ces dernières concernaient : le manque de transports en commun, l'absence de visites guidées de la cathédrale, la fermeture du musée Quesnel-Morinière à Coutances, le manque de pistes cyclables, l'emplacement du bureau de Gouville-sur-mer, la délivrance des sacs poubelle à Agon-Coutainville.
- **3 incidents techniques** enregistrés liés à un dysfonctionnement de la borne tactile d'Agon-Coutainville et du moniteur du bureau d'Hauteville-sur-mer. Tous ces problèmes techniques ont été résolus,
- Aucune **réclamation** ni **suggestion** n'a été enregistrée.
- **72 courriers** ont été envoyés au cours du 4ème trimestre. Les destinataires ont tous apprécié le suivi du courrier.
- **5 notes de 5*** ont été attribuées pour les bureaux de Coutances, d'Agon-Coutainville, d'Hauteville-sur-mer et Blainville-sur-mer.
- **7 notes** ont été attribuées à nos **sociaux professionnels** sur le site internet. La note moyenne attribuée est de 9.5/10. :
- 42 notes reçus pour le tchat en ligne : 3 « très mauvais », 1 « mauvais », 3 « Neutre », 9 « bien » et 26 « très bien ».
- **5 questionnaires de satisfaction** envoyés après un achat boutique en ligne restés sans réponse à ce jour,

Synthèse des éléments du bilan annuel 2024

En 2024, 240 questionnaires satisfaction ont été enregistrés révélant la satisfaction des visiteurs attribuant une note comprise entre 7 et 10 pour 97%.

Ces questionnaires révèlent le profil majeur de nos visiteurs : La majorité des visiteurs sont des Français originaires de Normandie ou d'Ile-de-France, âgés de plus de 55 ans pour 64% d'entre eux, ayant eu connaissance de la destination par le bouche-à-oreille ou par internet. Les visiteurs sollicitent les services de Coutances tourisme pour obtenir de la documentation (pour 45% des visiteurs) ou pour faire une réservation de billetterie (pour 42% des visiteurs). Un quart des personnes ayant répondu aux questionnaires sont des résidents permanents et 12% ont une résidence secondaire.

1/3 des personnes interrogées est logé dans un hébergement marchand, et la durée moyenne de leur séjour sur la destination est d'environ 7 jours.

189 questionnaires « prestation-animation » ont été enregistrés à la suite d'une expérience Jazz in Couette, Zic sur le Zinc, une visite de l'exposition estivale de l'Espace Saint Nicolas ou un achat dans la boutique. Ils expriment une grande satisfaction des visiteurs sur les prestations et animations de l'office de tourisme et sur la qualité des expositions de l'espace Saint Nicolas dans le cadre des Zendurances.

710 remarques orales exprimées à l'accueil de nos bureaux ont été consignées, soit une hausse de 22%. Nos conseillers en séjour ont été encouragés à mieux enregistrer ces remarques.

421 remarques positives ont été enregistrée et concernaient : le bon accueil reçu dans les différents bureaux, l'amplitude de nos horaires d'ouverture, la qualité du carnet de voyage, la vidéo promotionnelle de notre territoire, les nombreuses manifestations sur le territoire durant la période estivale, et la diversité de la billetterie.

289 remarques négatives ont été recueillies. Ces dernières faisaient mention du manque de pistes cyclables, du manque de balisage des circuits vélos, du manque de transport en commun hors période estivale, du manque de manifestations hors période estivale, de la difficulté à trouver l'office de tourisme de Coutances pour les piétons, du manque de visites de la cathédrale, de la fermeture du musée en hiver.

45 suggestions ont été faites en 2024 : principalement pour des souvenirs ou des ajouts de produit boutique marqués sur les communes ou la destination.

7 réclamations ont été adressées en 2024 : aucune ne concernait l'office de tourisme et toutes ont été transmises aux communes ou structures concernées.

Madame RACINE précise aux membres que la marque Qualité évolue vers une « Destination d'excellence » avec un volet éco-responsabilité plus marqué. Dans cette nouvelle formule, les questionnaires ne sont plus obligatoires mais l'EPIC Coutances tourisme a souhaité poursuivre la mise en place de ces questionnaires pour compiler les retours et avoir une vision des profils des visiteurs du territoire. Dans le cadre de la définition de stratégie touristique, une enquête clientèle va être mise en place sur le terrain durant la saison 2025.

Monsieur DHOMBRES suggère la sollicitation des hébergeurs pour distribuer ces questionnaires à leurs clients.

Madame DE LA HOUGUE craint que les visiteurs refusent de participer à ces enquêtes dans la mesure où ces pratiques deviennent trop fréquentes voire systématiques.

Madame LE MEUR TIPHAIGNE reconnaît que le nombre d'enquêtes satisfaction est élevé mais souligne que ces pratiques utiles pour identifier les profils et répondre aux questions que se pose la structure.

N°3 - Vote du rapport d'activité 2024

Conformément aux articles R.133-15 et L.133-8 du Code du Tourisme, en fin d'exercice, le directeur présente le rapport d'activité avant le 31 mars de l'année suivante accompagné du compte financier et de ses annexes. Le rapport d'activité qui est distribué aux membres a la particularité de présenter le rôle d'un office de tourisme tel que régi par le code du tourisme et son application au sein de Coutances Tourisme. Il retrace donc, en détail les missions, l'activité, la fréquentation touristique des bureaux, les ressources financières de l'EPIC pour l'année 2024.

Ce rapport est présenté en détail aux membres par la directrice de l'EPIC.

Madame RACINE met en avant les chiffres clefs de l'année 2024 :

- Le siège social de Coutances Tourisme a ouvert ses portes 312 jours en 2024,
- 84 299 visiteurs ont été accueillis en 2024, dont 49 110 dans les bureaux ouverts à l'année et 35 189 dans les bureaux d'information touristique dits « hors-les-murs » à savoir : cathédrale, Espace Saint-Nicolas, château de Regnéville et abbaye de Hambye. On constate pour 2024, une baisse de la fréquentation des bureaux dits « hors-les-murs ». Cette baisse peut s'expliquer par un temps de présence moindre à la cathédrale du fait de la mobilisation du saisonnier pour accompagner le guide lors des visites pour assurer le rôle du serre-file.

- 30 280 demandes touristiques ont été traitées (+17%), et 1 404 demandes via le tchat en ligne,
- 1 081 17 pages vues sur le site internet (+ 20% par rapport à 2024) et 150 articles rédigés. Un module d'accessibilité a été ajouté pour rendre le site internet accessible aux personnes en situation de handicap. On a relevé plus de 120 000 consultations de l'agenda en ligne et près de 20 000 consultations des pages randonnées.
- Les statistiques des bornes tactiles mettent en évidence une augmentation de 19% des consultations atteignant 242 055 pour l'année 2024.
- En 2024, l'EPIC Coutances Tourisme compte 27 718 abonnés sur les réseaux sociaux (+5%), 250 posts ont été publiés et un jeu concours a été organisé.
- Le chiffre d'affaires de la régie s'élève à plus de 123 066 € (prestations et produits boutique) dont environ 33 000 € pour le compte de l'EPIC Coutances Tourisme,
- Partenariat avec Médiavision et France TV pour la mise en place de 2 campagnes multicanales : campagne promotionnelle dans quelques cinémas et parrainage Météo France TV.
- 30 conventions ont été signées avec des prestataires touristiques du territoire permettant la prévente de 637 animations et/ou visites auprès de l'EPIC.
- Lancement du projet ROADBOOK, dont le but est la réalisation d'un carnet de voyage numérique individualisé selon les demandes du visiteur,
- Réalisation d'une brochure à destination des groupes (distribuée plus de 220 fois),
- Reconduite du festival « Zic sur le Zinc », 8 concerts gratuits organisés en saison dans les bars du territoire. Plus de 1 200 personnes y ont assisté.
- Lancement de la 2^{ème} édition de l'exposition itinérante « Les Zendurances ». 31 expositions ont été organisées sur 10 communes du territoire et mettant en lumière 24 sites touristiques.
- 88 classements de meublés ont été validés,
- Pour l'année 2024, la collecte des taxes de séjour représente environ 360 000 €,
- 138 nouveaux hébergements touristiques (pour 59 fermetures).

Après l'exposé de Madame LECONTE,

Monsieur SALVI demande s'il est possible d'extraire les statistiques de l'utilisation du module « Accessibilité » ajouté sur le site.

Madame RACINE répond que c'est effectivement possible et qu'elle les transmettra ultérieurement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction VALIDENT le rapport d'activité de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin pour l'année 2024.
Ainsi fait et délibéré.

N°4 - Vote du compte de gestion 2024

Le compte de gestion pour l'année 2024 est présenté en détail par Madame ALBERTOS, agent comptable de l'EPIC. Le compte de gestion 2024 est présenté au vote du comité de direction afin de clôturer l'exercice budgétaire 2024.

Il est précisé, les dépenses et recettes de l'année écoulée, les comptes de bilan, les comptes financiers et les comptes de tiers.

Le compte de gestion doit être conforme au compte administratif qui synthétise les opérations comptables de l'année 2024.

Ainsi, la clôture des comptes 2024 de l'EPIC Coutances Tourisme fait apparaître les éléments suivants :

- S'agissant de la section d'exploitation, un résultat excédentaire de 69 287.47 €,
- S'agissant de la section d'investissement, un résultat excédentaire de 16 752.61 €.

	Section Investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires	62 528.06 €	577 672.68 €	640 200.74 €
Titres émis (y compris Recettes pour comptes de tiers)	21 045.01 €	548 661.24 €	569 706.25 €
Réduction de titres	- €	85 227.16 €	85 227.16 €
Recettes nettes =	21 045.01 €	463 434.08 €	484 479.09 €
<u>DEPENSES</u>			
Autorisations budgétaires	62 528.06 €	577 672.68 €	640 200.74 €
	4 292.40 €	410 145.64 €	414 438.04 €
Mandats émis (y compris recettes pour comptes de tiers)	- €	15 999.03 €	15 999.03 €
Annulations de mandats	4 292.40 €	394 146.61 €	398 439.01 €
Dépenses nettes =			
<u>RESULTAT PAR SECTION =</u>	+ 16 752.61 €	+ 69 287.47 €	86 040.08 €

Les éléments du compte de résultat et du bilan sont présentés aux membres du comité de direction. Il en ressort les éléments suivants :

Le Bilan :

ACTIF net : 446 782.28 €

- Actif immobilisé : 4 548.59 €
- Actif circulant : 324 963.17 €
- Disponibilités : 104 655.03 €
- Charges constatées d'avance : 12 615.49 €

PASSIF : 446 782.28 €

- Réserves : 62 779,26 €
- Report à nouveau : 293 772.69 €
- Résultat de l'exercice : 69 287.47 €
- Dettes d'exploitation : 20 542.86 €
- Produits constatés d'avance : 400.00 €

Le Compte de résultat : 69 287.47 €

- Produits d'exploitation : 451 288.16 €
- Charges d'exploitation : 379 300.69 €
- Résultat d'exploitation : 71 987.47 €
- Résultat financier : - €
- Produits exceptionnels : - €
- Charges exceptionnelles : 2 700.00 €
- Résultat exceptionnel : - 2 700.00€

Après l'exposé détaillé du compte de gestion,

Il est demandé aux membres du comité de direction de se prononcer sur le vote du compte de gestion 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction APPROUVENT le compte de gestion de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin pour l'année 2024.
Ainsi fait et délibéré.

N°5 - Vote du compte administratif 2024

Conformément aux articles R.133-15 et L.133-8 du Code du Tourisme, en fin d'exercice, le directeur présente le rapport d'activité avant le 31 mars de l'année suivante accompagné du compte financier et de ses annexes. Le compte financier comprend les éléments prévus à l'article R.2221-51 du CGCT.

Le comité de direction délibère sur ce rapport et ses annexes. Le compte, affirmé sincère et véritable, daté et signé par le comptable, est présenté au juge des comptes, conformément à l'article R.2221-52 du CGCT.

Les comptes de l'exercice écoulé sont présentés au comité de direction qui en délibère. La clôture des comptes 2024 de l'EPIC Coutances Tourisme Portes du Cotentin fait apparaître les éléments suivants :

La clôture des comptes 2024 de l'EPIC Coutances Tourisme fait apparaître les éléments suivants :

- S'agissant de la section **d'exploitation**, un résultat excédentaire de 69 287.47 €,
- S'agissant de la section **d'investissement**, un résultat excédentaire de 16 752.61 €.

	Section Investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires	62 528.06 €	577 672.68 €	640 200.74 €
Titres émis (y compris Recettes pour comptes de tiers)	21 045.01 €	548 661.24 €	569 706.25 €
Réduction de titres	- €	85 227.16 €	85 227.16 €
Recettes nettes =	21 045.01 €	463 434.08 €	484 479.09 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires	62 528.06 €	577 672.68 €	640 200.74 €
	4 292.40 €	410 145.64 €	414 438.04 €
Mandats émis (y compris recettes pour comptes de tiers)	- €	15 999.03 €	15 999.03 €
Annulations de mandats	4 292.40 €	394 146.61 €	398 439.01 €
Dépenses nettes =			
RESULTAT PAR SECTION =	+ 16 752.61 €	+ 69 287.47 €	86 040.08 €

Résultat cumulé

	Résultat à la clôture de l'exercice 2023	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture
Investissement	41 478.06 €		16 752.61 €	58 230.67 €
Exploitation	293 772.68 €		69 287.47 €	363 060.15 €

Il est à noter :

>> La section d'investissement met en évidence un excédent de 16 752.61 €. Celui-ci vient s'ajouter au résultat des exercices antérieurs, et porte l'excédent à la clôture de l'exercice 2024 à 58 230.67 €.

En 2024, en raison des dysfonctionnements répétés des derniers mois et dans le but d'améliorer la qualité des images diffusées en « direct » sur notre site internet, les webcams installées à Agon-Coutainville, Hauteville-sur-mer et Gouville-sur-mer ont été changées. Désormais, la maintenance est assurée par la société Skaping.

A la fin de l'année 2024, l'ensemble des biens (tablettes tactiles, logiciel, etc) à l'exception de l'appareil photos a été amorti.

>> En ce qui concerne la section de fonctionnement, les **recettes** se composent essentiellement des **versements du produit de la taxe de séjour** collectée. En 2024, la collecte des taxes de séjour s'élève à 412 817.25 €. Cette somme est reversée par la communauté de communes Coutances mer et bocage et portée au compte 7405.

Un premier versement de 100 000 € a été reversé sur le compte de l'EPIC par Coutances mer et bocage le 02/05/2024 ainsi que le solde de la collecte 2023 (pour 84 827.16 €).

Un second versement de 199 058.95 € attendu en décembre 2024 a été versé mi-janvier 2025. Le solde a été rattaché à l'exercice 2024 mais ne sera versé qu'au cours du 1^{er} semestre 2025.

Le montant du versement de la taxe de séjour de l'année 2024 a évolué par rapport à 2023 (+45%). Les tarifs de la taxe de séjour ont évolué au 01/01/24, à hauteur de +50% pour les hébergements classés et +1% hors taxe additionnelle pour les hébergements non classés, ce qui explique en partie cette augmentation. La fréquentation touristique de la destination est satisfaisante mais n'est pas la raison de l'augmentation de la recette. Le rôle des opérateurs numériques dans la collecte est important (plus de 60% de la collecte provient des opérateurs numériques) et permet de constater que certains hébergements ne sont pas déclarés auprès de la mairie. La mise en place du numéro d'enregistrement permettra de limiter ces cas.

En 2024, d'autres activités ont complété les recettes de l'EPIC Coutances tourisme. Un chiffre d'affaires de 38 470.91 € réparti comme suit :

- Ventes de prestations : 15 270 € (encarts publicitaires, inscriptions « Jazz in Couette », participation « Zic sur le Zinc », visites de classement des meublés de tourisme). On constate une évolution de +45% de ce poste de recette expliquée par un nombre croissant de demandes de classement des meublés du territoire.

- Vente de produits boutique : 10 079.85 € (-12%)

- Commission sur ventes de prestations et produits en dépôt : 8 459.38 € (+18%). L'augmentation de ce poste s'explique par la prévente des billets pour le festival « Revival » à Hauteville-sur-mer ainsi que la prévente des billets pour les repas inscrits dans le cadre de l'évènement « Comme un cri jaillit de la nuit : Eté 44 : un village normand épris de liberté ».

- Autres produits : 4 661.68 € (participation aux salaires des renforts saisonniers de la cathédrale et de l'Abbaye de Hambye par les Amis de la Cathédrale et le Conseil départemental de la Manche)

>> S'agissant des dépenses de fonctionnement, de nombreux projets ont pu être menés à bien et notamment :

- **Editions des brochures de promotion** : Carnet de voyage (édité en 25 000 ex) Magazine touristique, livret des horaires de marées (édité en 10 000 ex), les agendas des manifestations (4 tirés à part en collaboration avec Côté Manche : 5 000 ex pour la diffusion printemps, 15 000 ex pour la diffusion été, 3 000 ex pour la diffusion automne, 2 000 ex pour la diffusion décembre), réédition du guide du toutourisme (400 ex).

- **Acquisition de photos** : des clichés sur le thème des paysages pendant chaque saison par Alexandre Lamoureux, des clichés d'animation et patrimoine auprès de Capax Iso, un photographe local, un reportage photos de Léa Guillotte sur le thème de la randonnée, des moments de partage entre amis, famille en mobil home, des visites guidées.

- **Accueil de blogueurs-influenceurs** venus dans le but de faire valoir le territoire par des contenus et publications sur les réseaux sociaux. Nos cœurs voyageurs et Planet Hibbel ont collaboré avec Coutances tourisme en 2024.

- **Grande campagne de promotion** dans les cinémas : du 6 au 12 mars 2024, diffusion d'un spot de présentation de la destination avant les séances de cinéma dans 87 salles : Orléans, Saran, Le Mans, Levallois, Boulogne, Paris 14^e, Paris 15^e, Conflans St Honorine).

- **Deux parrainages météo** : Un premier au mois de mars 2024, diffusion d'une **vidéo promotionnelle** de la destination avant et après un passage de la météo sur France 3 Nord-Pas-de-Calais et également sur le replay de France TV puis un second parrainage du 16/09/24 au 13/10/24 sur France 3 Centre Val de Loire et sur le Replay de France TV.

- **Acquisition d'encarts publicitaires** dans des magazines tels que « Hello New Place », « Détours en France », « Echappées Belles », « Esprit d'ici », « Passion Rando », France Today Magazine », mais aussi « Jazz Magazine » et encart dans le programme du festival.

- **Promotion des animations** auprès de la presse et radios locales : partenariat pour des interviews et diffusion sur France Bleu Cotentin et Tendances Ouest, encarts dans les éditions spéciales été « La Manche Libre », « Ouest France », « Aux arts »...

- Réalisation de dépliants, affichage urbain, flyers et sacs à pain (en partenariat avec NRJ) pour des évènements type « Les Zendurances », festival « Zic sur le Zinc »...

- Animation des Réseaux sociaux (110 publications sur instagram et plus de 140 sur facebook), création de contenus photos et vidéos, organisation de jeu-concours, sponsoring, ...
- Engagement d'un audit Stratégie Social Media avec le Studio Bibise visant à augmenter le nombre de followers, générer des interactions qualitatives autour des publications, communiquer de manière plus ciblée.
- **Présence active sur le site internet** : poursuite de la rédaction des articles selon le calendrier éditorial relayé de temps en temps sur Facebook en fonction des créneaux disponibles et des actualités. (+ de 130 articles publiés), stratégie de marketing SEA, mise en place de campagnes Youtubes ADS veille, mise à jour, actualisation du contenu, optimisations de pages, optimisation du parcours visiteur, veille concurrentielle, suivi et optimisation du référencement, mise à jour de médias, suivi et analyse des performances, modification des pages webcams suite à l'installation du nouveau matériel, ajout du module Lisio permettant l'accessibilité au site à tous , création de nouvelles pages notamment pour les commémorations du 80e, page sur les parkings de bus à Coutances, brochure groupe, ...

Le cap du million de pages vues a été franchi, soit une augmentation de plus de 15% d'augmentation par rapport à 2023 et +80% sur 2 ans !

- **Mise en place du RoadBOOK** : permettant de créer à la demande du visiteur un carnet de voyage adapté à ses attentes en ne sélectionnant que les offres demandées et recherchées par le visiteur. Le paramétrage de l'outil a été réalisé avant la saison pour une mise en place en septembre avec une phase test pour être complètement opérationnel en 2025.

- **Autres actions de promotion** : accueil presse, réalisation d'affiches et flyers pour la promotion de nos événements estivaux, accueil blogueurs, animations des réseaux, développement du site web, newsletters à destination des touristes, des prestataires touristiques et élus locaux, articles web...

- **Organisation de la biennale « Les Zendurances »** coordonnant plus de 30 expositions réparties sur tout le territoire et à l'espace St-Nicolas à Coutances.

- **Reconduite du festival « Zic sur le Zinc »** proposant des concerts gratuits en été dans plusieurs bars de la destination.

Les actions de **promotion** et communication, représentent **plus de la moitié** des crédits budgétaires.

Les charges liées à l'embauche des **saisonniers** pendant la saison représentent environ **20%** des dépenses. Pour la saison 2024, **11 saisonniers** ont renforcé l'équipe pour la saison

estivale et 4 points d'informations « hors les murs » ont été mis en place pour accueillir les touristes : Abbaye de Hambye, Cathédrale de Coutances, Espace St-Nicolas et Château de Regnéville-sur-mer.

Afin d'assurer un remplacement le temps d'un congé maternité, l'EPIC a pris en charge l'embauche d'un CDD de mi-juin à fin août.

Les engagements sont réalisés avec une prudence tenant compte des disponibilités de la trésorerie et en priorisant leur impact. La recette réelle de la collecte de la taxe de séjour n'étant connue que courant décembre de l'année N, au moment du reversement du second semestre par les opérateurs numériques. La nécessaire vigilance constante de trésorerie qui en découle ne facilite pas un fonctionnement budgétaire serein de l'EPIC et explique à nouveau un report de l'excédent de fonctionnement cumulé conséquent.

Ces éléments comptables sont retranscrits dans le compte administratif lequel est conforme aux écritures du compte de gestion 2024 établi par Madame l'Agent comptable de l'EPIC Coutances Tourisme et joint à la présente délibération.

Après l'exposé,

Il est demandé aux membres du comité de direction de se prononcer sur le vote du compte de gestion et du compte administratif 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (à l'exception de la présidente qui s'abstient sur ce sujet), les membres du comité de direction **APPROUVENT** le compte administratif de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin pour l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré.

N°6 - Affectation du résultat 2024

Conformément aux articles R.133-15 et L.133-8 du Code du Tourisme, en fin d'exercice, le directeur présente le rapport d'activité avant le 31 mars de l'année suivante accompagné du compte financier et de ses annexes. Le compte financier comprend les éléments prévus à l'article R.2221-51 du CGCT.

Vu l'article R.2221-52 du CGCT, le comité de direction délibère sur ce rapport et ses annexes. Le compte, affirmé sincère et véritable, daté et signé par le comptable, est présenté au juge des comptes.

Les comptes de l'exercice écoulé sont présentés par le président au comité de direction qui en délibère, et le transmet au conseil communautaire pour approbation.

S'agissant de l'affectation du résultat 2024, il est proposé aux membres du comité de direction de l'EPIC Coutances Tourisme de reporter l'excédent comme suit :

▪ S'agissant de la section d'exploitation

→ Solde d'exécution 2024 :	69 287.47 €
→ Report de l'exercice N-1 :	293 772.68 €
→ Part affectée à l'investissement :	- €
→ Résultat de fonctionnement cumulé :	363 060.15 €

▪ S'agissant de la section d'investissement

→ Solde d'exécution 2024 :	16 752.61 €
→ Report de l'exercice N-1 :	41 478.06 €
→ Résultat d'investissement cumulé :	58 230.67 €

Il est proposé aux membres du comité de direction d'affecter au budget 2025, le résultat de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- Report au R 002 pour le reste de l'excédent de fonctionnement, soit 363 060.15 €.
- Report au R 001 pour le reste de l'excédent d'investissement, soit 58 230.67 €.

Après l'exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction APPROUVENT l'affectation du résultat pour l'année 2024 tel que présentée.

Ainsi fait et délibéré.

N°7 - Vote du budget 2025

Vu le Code du Tourisme, notamment ses articles L.133-1 et suivants,

Vu la délibération de la communauté du bocage coutançais en date du 19 novembre 2014, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'établissement public industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière,

Vu l'article 11, des statuts de Coutances Tourisme,

Vu les règles budgétaires prévues par les articles L. 1612-1 à L. 1612-20 du CGCT applicables aux EPIC,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M4 applicable aux établissements publics locaux industriels et commerciaux,

Il est rappelé que conformément aux articles L.133-7 et R.133-14 à 17 du Code du Tourisme, le budget de l'office de tourisme comprend notamment en recettes, le produit : des subventions et participations diverses, des souscriptions particulières et d'offres de concours, des dons et legs, des taxes que le Conseil Communautaire aura décidé de lui affecter, et notamment le produit de la taxe de séjour (applicable au réel sur le territoire de Coutances mer et bocage), des recettes réalisées par l'exploitation des équipements et ou services dont il a la gestion ou par la commercialisation de produits touristiques et de prestations qu'il assure.

Il comporte en dépenses, notamment : les frais d'administration et de fonctionnement, les frais de promotion, de publicité et d'accueil, les frais inhérents à la commercialisation et à la réalisation de produits commercialisés, les frais inhérents à l'exploitation d'équipements touristiques structurants dont il a la gestion, les frais inhérents à la création d'événementiels dont il a la charge.

Il est proposé aux membres du comité de direction le vote du budget ci-dessous pour l'année 2025.

Le budget de l'EPIC Coutances tourisme est voté par nature au niveau des chapitres pour la section d'exploitation et au niveau des chapitres également pour la section d'investissement.

Le budget est distribué en annexe aux membres du comité de direction.

Il en ressort les éléments suivants :

▪ S'agissant de la section d'investissement

En dépenses

Total des investissements en dépenses : 59 930.67 €

- Investissements Concessions et droits assimilés : 3 100.00€
- Investissements Installation, aménagement divers : 12 900.00 €
- Investissements matériels de bureau et informatique : 41 930.67 €
- Investissements mobiliers : 2 000.00 €

En recettes

Total des investissements en recettes : 59 930.67 €

- Excédent résultat 2024 reporté : 58 230.67 €
- 040 Opérations d'ordre de transfert entre section en recette 1 700.00 €
[correspondant à l'amortissement des biens]

▪ S'agissant de la section de fonctionnement : 758 660.16 €

En dépense

- 011 Charges à caractère général : 551 760.16 €
- 012 Charges de personnel : 154 300.00 €

- 65 Autres charges de gestion courante : 900.00 €
- 022 Dépenses imprévues : 50 000.00 €
- 042 Opérations d'ordre de transfert entre section en dépense : 1 700.00 €
[correspondant à l'amortissement des biens]

En recette

- 013 Atténuation de charges : 9 000.00 €
- 70 Vente produits et prestations : 26 600.00 €
- 74 Subvention d'exploitation : 360 000.00 €
- R002 Résultat reporté : 363 060.16

Les propositions budgétaires se répartissent comme suit :

- Les actions de promotion représentent 52 % du budget de fonctionnement et sont portées à 393 675.00 €. Elles correspondent aux actions menées pour : les **éditions de promotion** du territoire éditées chaque année (le carnet de voyage, les horaires des marées, l'agendas des animations, guide du toutourisme), les **relations presse**, les acquisitions d'**encart publicitaires** et **campagnes publicitaires** dans les cinémas et sur France 3, les acquisitions de **photos et vidéos**, les actions promotionnelles telles kakémonos, flammes promotionnelles, **tenues pour le personnel** de l'équipe accueil pendant la saison, les éditions de **flyers** et **affiches**, la communication numérique (sponsoring sur les réseaux), la gestion des **bornes tactiles** et du **site internet**, les accueils **blogueurs**....

Nouveauté 2025 :

Création d'une carte touristique du territoire mettant en valeur de manière plus ciblée les sites et lieux de visites, mais également les activités de loisirs et de culture.

Mise en fonction optimale du RoadBOOK dans tous les bureaux, permettant de répondre à la demande du visiteur de manière personnalisé, de garantir au visiteur une information à jour et accessible à tous moments via un QR code. Cet outil permet également de réduire l'impact environnemental.

Renforcement de la campagne multicanale de promotion de la destination sur toute l'année y compris sur les ailes de saison.

Réflexion sur la refonte du carnet de voyage pour 2026.

Organisation d'un Eductour avec le réseau Commercialisation pour la mise en valeur de l'offre groupe de la destination.

- Les actions de mise en valeur des filières représentent 2% du budget fonctionnement et sont portées à 14 100.00 €. Il s'agit de la conception des **topoguides** de randonnées, frais liés à l'entretien du balisage des circuits et mise à jour et création de **circuits**, promotion des filières...

Nouveauté 2025 :

Accompagnement et suivi de la rétrocession des boucles cyclo-touristiques

Participation à l'étude menée par Attitude Manche pour le projet de remise en état de la route des abbayes à cheval.

- Les affiliations aux réseaux de la branche tourisme représente 1% du budget de fonctionnement et sont portées à 7 360.00 €,

Nouveauté 2025 :

Développement d'une politique d'animation de réseau des acteurs du tourisme du territoire : Proposition de rencontres avec les socio-pro de la destination pour maintenir ou créer des relations collaboratives avec les acteurs touristiques locaux, valoriser le « made in local », proposer des ateliers...

- La programmation d'animations représente 6% du budget fonctionnement et s'élève à 41 900.00 €. Il s'agit de la programmation du festival **Zic sur le Zinc (avec développement sur les ailes de saison)**, de la participation au projet d'expositions estivale à l'Espace Saint-Nicolas, animations à destination des individuels en partenariat avec Avril, organisation de concerts lors de grands événements de la destination : festival « Jazz sous les pommiers », « Extra Brut(e)s », « Les Rayonnantes »...
- Les charges destinées à l'activité de la boutique représentent 5% du budget de fonctionnement et s'élèvent à 43 550.00 €.
- Les charges de fonctionnement et les charges de personnel pour l'embauche des saisonniers représentent 36% du budget de fonctionnement et se portent à 276 505.83.00 €,

Nouveauté 2025 :

En complément des saisonniers embauchés pour renforcer les équipes en saison, et dans le cadre de la réflexion menée autour de la définition de la nouvelle stratégie touristique à adopter, une personne sera employée pour mener des enquêtes sur le terrain visant à déterminer le profil des visiteurs de la destination.

Après l'exposé,

Mesdames LECONTE et DE LA HOUGUE ont informé les membres que lors d'un bureau communautaire, il a été émis le souhait de rapprocher le logo de Coutances tourisme de celui de Coutances mer et bocage. Une réflexion devra être menée pour la refonte du logo qui ne s'inscrit pas dans la chartre graphique de la collectivité Coutances mer et bocage.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction **APPROUVENT** le budget 2025 tel que présenté.
Ainsi fait et délibéré.

N°8 - Actualisation et vote des tarifs de services et prestations 2025

Vu le Code du Tourisme, notamment ses articles L.133-1 et suivants,

Vu la délibération de la communauté du bocage coutançais en date du 19 novembre 2014, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'établissement public industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière,

Vu l'article 2 des statuts de l'EPIC Coutances tourisme,

Conformément aux activités liées à la vente de prestations, animations ou produits boutique par l'EPIC, il est demandé aux membres du comité de direction d'actualiser la liste des tarifs applicables pour 2025.

Cette liste sera mise à jour au fur et à mesure de la signature de conventions de partenariat pour la prévente de billetteries ou la vente de nouveaux produits et produits en dépôt.

Proposition d'ajout / modification de tarif(s)

La liste des tarifs est annexée à la présente convocation. Cette liste sera mise à jour au fur et à mesure de la signature de convention de partenariat pour la prévente de billetterie ou vente de produits en dépôt.

Changement(s) à noter :

- **FICHES Circuits Vélos** : Les fiches vélos proposant 6 circuits sur la destination vont être mises à jour en 2025 et complétées par de nouveaux circuits. De nouvelles fiches vont donc être éditées. En tenant compte du rythme des ventes (62 en 2024) et pour éviter la destruction du stock restant, il est proposé la gratuité pour ce produit jusqu'à épuisement du stock (environ 3500).

Conventions de partenariat en cours :

- **ARC EN CIEL PRODUCTIONS**, poursuite du partenariat 2024 pour la prévente de billets pour la comédie musicale « La Belle histoire » qui aura lieu le jeudi 22 mai 2025 à St-Sauveur-Lendelin. Le prix du billet est fixé à 31 € par personne et à 28 € pour les groupes de 10 personnes minimum. Une commission de 2.00 € par billet vendu sera retenue par l'EPIC.

- **SERVICE CULTURE ET ANIMATION DE LA MAIRIE D'AGON-COUTAINVILLE**, poursuite du partenariat 2024 pour la prévente de billets pour des concerts et spectacles qui auront lieu en 2025 :

- **Concert de « Miossec »** : les 18 et 19 avril 2025 à Agon-Coutainville. Le prix du billet est fixé à 25.00 € en plein tarif et 18.00 € pour le tarif réduit jusqu'à 11 ans. Une commission de 10% par billet vendu sera retenue par l'EPIC.

- **Spectacle « Ecroué de rire »** prévu le 13 avril 2025 à Agon-Coutainville. Le prix du billet est fixé à 15.00 € plein tarif. Une commission de 10% par billet vendu sera retenue par l'EPIC.

- **Concert « Les acoustiques improvisées »** de Nicolas Peyrac, prévu le 26 octobre 2025. Le prix du billet est fixé à 15.00 € plein tarif. Une commission de 10% par billet vendu sera retenue par l'EPIC.

- **APP2R**, renouvellement du partenariat pour la prévente de billets pour les séances d'initiation à la pêche aux praires et pêche à la palourdes prévues en 2025. Le prix du billet est fixé à 7.00 € pour le plein tarif et 3.00 € pour les enfants de 6 à 11 ans (uniquement

pour les séances de pêche à la palourde). Une commission de 10% de la recette réalisée sera retenue par l'EPIC.

- **FAIM de SHOW**, renouvellement du partenariat pour la prévente de billets pour le festival Revival qui aura lieu du 18 au 20 juillet 2025. Une commission de 10% de la recette réalisée sera retenue par l'EPIC.

- **ASSOCIATION TOURISME ET CHEMIN DE FER DE LA MANCHE**, partenariat pour la prévente de billets pour la visite du Cotentin à bord du train touristique. Une commission de 10% de la recette réalisée sera retenue par l'EPIC.

- **VEDETTE JOLIE FRANCE**, partenariat pour la prévente de billets pour les traversées vers Chausey. Une commission de 10% de la recette réalisée sera retenue par l'EPIC.

- **MANCHE ILES EXPRESS**, partenariat pour la prévente de billets pour les traversées vers les îles anglo-normandes. Une commission de 10% de la recette réalisée (hors taxe carburant) sera retenue par l'EPIC.

- **LA CITE DE LA MER**, partenariat pour la prévente de billets pour l'entrée au site. Le prix du billet est fixé à 19.50 € par adulte et 13.50 € par enfant de 5 à 17 ans inclus. Le prix d'achat de ces billets est fixé à 17.00 € par billet adulte et 12.00 € par billet enfant.

- **ASSOCIATION ASCOMER**, partenariat pour la prévente d'emplacements pour le vide grenier de Blainville-sur-mer qui aura lieu dans le cadre de la foire aux huîtres le 8 juin 2025. Le tarif est fixé à 2.50 € le mètre linéaire. Une commission de 10% par mètre linéaire vendu sera retenue par l'EPIC.

- **SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES de Coutances mer et bocage**, renouvellement du partenariat pour la prévente des billets des visites Cathédrale « sous les voûtes gothiques ». Tarif plein : 4€, Tarif réduit : 2€ (10-25 ans, demandeurs d'emplois, guides conférenciers, étudiants, personnes en situation de handicap, titulaire de carte ICOMOS), Gratuit enfant de moins de 10 ans. Aucune commission ne sera retenue par l'EPIC.

Après l'exposé de Madame LECONTE,

Le comité de direction **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents les tarifs des produits tels que présentés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction **VALIDENT** les tarifs des produits tels que présentés.
Ainsi fait et délibéré.

La liste complète des tarifs des produits et prestations est annexée au présent compte-rendu.

Tarifs des produits et prestations 2025

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION A TITRE PAYANT		
Désignation	Prix de vente public	Commission EPIC
TRAVERSEES MARITIMES		
Traversées vers Chausey avec Jolie France	Tarif des traversées en vigueur	10 % du prix de vente total
Traversées vers Jersey ou Guernesey avec Manche Iles Express	Tarif des traversées en vigueur	10 % du prix de vente total hors frais de carburant

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION		
Désignation	Prix de vente public	
ASCOMER - Inscription Vide-Grenier Blainville sur mer	2.50 € / mètre linéaire	10% du prix de vente
Billet entrée La Cité de la mer - Tarif adulte	19.50 €	2.50 € par billet vendu
Billet entrée La Cité de la mer - Tarif enfant (de 5 à 17 ans)	13.50 €	1.50 € par billet vendu
ARC EN CIEL PRODUCTIONS - « A Paris » - Plein Tarif	31.00 €	2€ par billet
ARC EN CIEL PRODUCTIONS - « A Paris » - Tarif Groupe à partir de 10 pers	28.00 €	2€ par billet
ARC EN CIEL PRODUCTIONS - « La Belle Histoire » - Plein Tarif	31.00 €	2€ par billet
ARC EN CIEL PRODUCTIONS - « La Belle Histoire » - Tarif Groupe à partir de 10 pers	28.00 €	2€ par billet
SERVICE CULTUREL AGON - Billet Spectacle « Ecroué de rire » Plein Tarif dès 12 ans	15.00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Billet Spectacle « Ecroué de rire » Gratuit pour les moins de 12 ans	GRATUIT	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Billet Concert « Miossec » Plein Tarif dès 12 ans	25.00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Billet Concert « Miossec » Tarif réduit jusqu'à 11 ans	18.00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Billet Concert Nicolas Peyrac « Les acoustiques improvisées » le 26.10.25 Plein Tarif dès 12 ans	15.00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Billet Concert Nicolas Peyrac « Les acoustiques improvisées » le 26.10.25 Gratuit jusqu'à 11 ans	GRATUIT	10% du prix de vente
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEE - Visite guidée Groupe - tarif de base pour 1 guide	110.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEE - Visite guidée Groupe - Guide supplémentaire	90.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEE - Visite guidée Groupe - majoration dimanche et jour férié par guide	50.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEE - Visite guidée Groupe - Visite thématique sur mesure	200.00 €	-

SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEE - Visite guidée Groupe - Conférence thématique	90.00 €	-
FAIM DE SHOW - Revival Music Festival - Billets concerts Festival du 18 au 20 juillet 2025	Tarif applicable par l'organisateur	10% du prix de vente
APP2R - Initiation Pêche aux praires (dès 12 ans) Sorties 2025	7,00 €	10% du prix de vente
APP2R - Initiation Pêche aux palourdes (dès 12 ans) Sorties 2025	7,00 €	10% du prix de vente
APP2R - Initiation Pêche aux palourdes (de 6 à 11 ans) Sorties 2025	3,00 €	10% du prix de vente
ASS TOURISME ET CHEMIN DE FER DE LA MANCHE - Billet pour la visite guidée à bord du train touristique	Tarif applicable par l'organisateur	10% du prix de vente
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Visite cathédrale sous les voûtes gothiques - Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Visite Cathédrale sous les voûtes gothiques - Tarif réduit (10-25 ans, demandeurs d'emplois, guides conférenciers, étudiants, personnes en situation de handicap, titulaire de carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Visite Cathédrale sous les voûtes gothiques - Gratuit moins de 10 ans	-	-

ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE GUIDE PRATIQUE ET TOURISTIQUE		
Format « 1 page » Guide Pratique	400,00 €	400,00 €
ANIMATIONS DIVERSES ET FRAIS DE GESTION FACTURES		
Frais de dossier liés à la gestion des réservations Jazz In Couette	25,00 €	25,00 €
Frais de participation Zic sur le Zinc	50,00 €	50,00 €
Visite conseil seule au préalable d'un classement de meublé	50,00 €	50,00 €
Visite conseil suivie du classement pour 1 meublé	150,00 € (50,00 € la visite conseil + 100,00 € la visite de classement)	150,00 €
Visite conseil suivie du classement pour 2 meublés	280,00 € (100,00 € la visite conseil + 180,00 € la visite de classement)	280,00 €
Visite conseil suivie du classement par meublé supplémentaire à partir du 3e	120,00 € (50,00 € la visite conseil + 70,00 € la visite de classement)	120,00 €a
Visite de classement pour 1 meublé	150,00 €	150,00 €
Visite de classement pour 2 meublés	280,00 €	280,00 €
Visite de classement par meublé supplémentaire à partir du 3 ^{ème}	120,00 €	120,00 €

LOCATIONS

Location d'audioguide	3,00 € par appareil	3,00 € par appareil
Location d'audioguide Tarif bas carbone	2.50 € par appareil	2.50 € par appareil
Caution demandée pour toute location de joëlette ou hippocampe	100,00 €	/
Location poussette	8 € / jour	8 € / jour
	20 € / semaine	20 € / semaine
Dépôt de garantie pour location poussette	150,00 €	/
Location porte bébé dorsal	5 € / jour	5 € / jour
	15 € / semaine	15 € / semaine
Dépôt de garantie pour location porte bébé dorsal	99,00 €	/
Location lit parapluie	4 € / jour	4 € / jour
	12 € / semaine	12 € / jour
Dépôt de garantie pour location lit parapluie	80,00 €	/

FRAIS POSTAUX DES ENVOIS DE LA BOUTIQUE EN LIGNE

Frais liés à l'expédition des colis de la Boutique en ligne	Tarif postal en vigueur +2 € de frais d'emballage	Tarif postal en vigueur + 2 € de frais d'emballage
---	---	--

TARIFS DES PRODUITS BOUTIQUE

Désignation du Produit	Prix de vente Public TTC	Prix de reversement EPIC
PRODUITS BOUTIQUE		
Crayon Papier Princesse ou Normandie	0,90 €	0,90 €
Cartes postales Painsecq	1,50 €	1,50 €
Cartes postales Coutances Tourisme	1,00 €	1,00 €
Disque de stationnement	2,00 €	2,00 €
Circuit randonnée pédestre à partir de la 2 ^{ème} fiche	0.50 €	0.50 €
Lot de 5 fiches de randonnée (+ 1 gratuite) Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	2.00 €	2.00 €
Lot de 10 fiches de randonnée (+ 2 gratuites) Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	4.00 €	4.00 €
Lot de 36 fiches de randonnée Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	10.00 €	10.00 €
Fiche Circuit Vélo jusqu'à épuisement des stocks	Gratuit	Gratuit
Savons au lait d'ânesse	3.80 €	3.80 €
Livre Normandie pour enfants	10.90 €	10.90 €

Bouteille isotherme QWETCH	28,00 €	28,00 €
Affiches « 1944.... Coutances se souvient »	2,00 €	2,00 €
Affiches sans cadre Painsecq	18,00 €	18,00 €
Affiches cadre Painsecq	45,00 €	45,00 €
Ouvrage Château de Cerisy-la-Salle	19,00 €	19,00 €
Mug émaillé estampillé Coutances Tourisme jusqu'au 14/04/24	8,00 €	8,00 €
Mug émaillé estampillé Coutances Tourisme à compter du 15/04/24	9,00 €	9,00 €
Sac shopping Coutances Tourisme	15,00 €	15,00 €
Yoyo Coutances Tourisme	7,00 €	7,00 €
Porte-clés Gustave à la mer	6,00 €	6,00 €
Abécédaire Jazz sous les pommiers	35,00 €	35,00 €
Ouvrage pour enfant Au bord de la mer	5.60 €	5.60 €
Carnet bleu Format A6 Coutances Tourisme	4.50 €	4.50 €
Carnet Kraft Format A5 Coutances Tourisme	6,00 €	6,00 €
Magnet Visuels Coutances Tourisme	3,00 €	3,00 €
Stickers Coutances Tourisme	1,00 €	1,00 €
Affiches à colorier	10.90 €	10.90 €
Médaille souvenir cathédrale	2,00 €	2,00 €
Ouvrage Abbaye de Hambye – OREP	15,00 €	15,00 €
Monographie de la cathédrale – OREP	5,00 €	5,00 €
Fouta Brodée Petit format 100 X 200	19,00 €	19,00 €
Fouta Brodée Grand Format 200 X 200	24,00 €	24,00 €
Carnet du Miquelot	5,00 €	5,00 €
Les Chemins aux Anglais	14,00 €	14,00 €
Topoguide La Manche à Pied	15.90 €	15.90 €
Topoguide La Manche à Pied édition 2024	16.40 €	16.40 €
Topoguide Tour du Cotentin	16.50 €	16.50 €
Topoguide Tour du Cotentin édition 2024	18.40 €	18.40 €
Magnet bois visuels Destination	3,00 €	3,00 €
Porte-clés bois visuels Destination	4,00 €	4,00 €
Crayons de couleurs enfants	3.50 €	3.50 €
Tattoo Pirates	2.90 €	2.90 €
Tattoo Top Banana	2.90 €	2.90 €
Moulin à vent	3.50 €	3.50 €
Cerfs-volants	12,00 €	12,00 €
Cerfs-volants de poche	7.50 €	7.50 €
Coloriage vacances	5.95 €	5.95 €
P'tit loup Mon cahier d'autocollants	4.95 €	4.95 €
Drapeaux Normands	4,00 €	4,00 €

Boules à neige	5.90 €	5.90 €
Autocollants Normandie	2.50 €	2.50 €

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION DE MISE EN DEPOT		
PRODUITS BOUTIQUE EN DEPÔT		
Produits Amis de la cathédrale – Elan médiéval	4,30 €	0,50 €
Carnets de vagabondage	8,00 €	10% du prix de vente
Livret des havres	1,00 €	10% du prix de vente
JAZZ – Carte postale	1,00 €	20% du prix de vente
JAZZ – Affiches	5,00 €	20% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer - Livret sur les pêcheries	2,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer – Affiche	4,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer – Livret Enquêtes enfants	2,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Blainville-sur-mer – Livret Richesses du territoire	5,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville – Lot de 6 promenades Agon	3,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville – Cendrier	1,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville – Parapluies	36.00 €	6.00 € par unité vendue
POULET PATRICE – Ouvrage #coutaincestdivin	15.00 €	30% du prix de vente
ASSOCIATION LUNDI – Ouvrage Regnéville-sur-mer	16.00 €	25% du prix de vente
MAIRIE HAUTEVILLE SUR MER – Canotier	12.00 €	20% du prix de vente

N°9 - Questions diverses

Madame RACINE annonce que Morgane ROUESSAY, la responsable accueil de l'office de tourisme, est en arrêt de travail jusqu'au 30 mars et que son arrêt risque d'être prolongé. Ses missions ont été réparties sur plusieurs agents de la structure afin de parer au plus urgent. Elle souligne qu'en cas d'absence supplémentaire d'un conseiller en séjour pour cause maladie ou d'enfant malade, des changements de planning sont opérés, souvent à la dernière minute. Ces changements sont source de stress pour les personnes

concernées ainsi que l'absence de Morgane. Mme Racine souligne que malgré cette situation, ils font preuve de bonne volonté et s'adaptent au nouvel emploi du temps.

Aucune autre question n'a été posée. La séance est levée à 16h05.

Fait à Coutances le 7 mars 2025

La présidente
Valérie LECONTE



La secrétaire
Laurence RACINE

Certifié rendu exécutoire par la présidente, le 7 mars 2025